



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 24 novembre 2022	L'an deux mille vingt deux Le vingt-huit novembre à dix-neuf heures Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude JAMET, Maire
Date d'affichage de l'ordre du jour 25 novembre 2022	<u>En exercice</u> : 16 <u>Étaient présents</u> : Monsieur Claude JAMET, Madame Emmanuelle BERCIS, Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Monsieur Segundo COFRECES, Monsieur Dimitri FROT, Monsieur Michel PETIT, Madame Emilie PETIT, Madame Corinne DEHON, Monsieur Gérard COQUELLE
Nombre de Conseillers En exercice : 16 Présents : 9 Votants : 15	<u>Étaient absents excusés ayant donné pouvoir</u> : Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA ayant donné pouvoir à Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Madame Michèle GROSSET ayant donné pouvoir à Monsieur Claude JAMET, Madame Charlotte DOS SANTOS ayant donné pouvoir à Madame Emmanuelle BERCIS, Madame Clothilde BOULIN ayant donné pouvoir à Madame Emilie PETIT, Monsieur Dominique MONNERIE ayant donné pouvoir à Monsieur Dimitri FROT, Madame Sylvie PENOT ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PETIT <u>Étaient absents excusés</u> : Madame Tania DORÉ Madame Emmanuelle BERCIS a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

2022/5.3/46	Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs
2022/5.5/47	Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2022
2022/4.2/48	Création d'un poste d'adjoint administratif
2022/7.1/49	Autorisation d'engagement de dépenses
2022/7.1/50	Décision modificative du budget communal
2022/8.1/51	Convention petits déjeuners écoles de Bagneaux / IEN
2022/7.10/52	Convention Amazon Business
/	Remerciements
/	Informations
/	Questions diverses

2022/5.3/46 Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs

Le Conseil

DESIGNE Madame Emmanuelle BERCIS en qualité de secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil des pouvoirs remis pour cette séance :

Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA donne pouvoir à Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Madame Michèle GROSSET donne pouvoir à Monsieur Claude JAMET, Madame Charlotte DOS SANTOS donne pouvoir à Madame Emmanuelle BERCIS, Madame Clothilde BOULIN donne pouvoir à Madame Emilie PETIT, Monsieur Dominique MONNERIE donne pouvoir à Monsieur Dimitri FROT, Madame Sylvie PENOT donne pouvoir à Monsieur Michel PETIT

2022/5.5/47 Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2022

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du 12 octobre 2022

2022/4.2/48 Création d'un poste d'adjoint administratif

Le Conseil

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CREE un nouveau poste contractuel d'adjoint administratif permanent à temps complet

DIT que les crédits sont prévus au budget

2022/7.1/49 Autorisation d'engagement de dépenses

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2022 avant le vote du budget 2023 dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 et dans la limite suivante :

Chapitre 21 – Section investissement – Dépenses consenties

21311 Travaux Hôtel de Ville	8 000.00 €
2151 Travaux de voirie	8 000.00 €
21534 Travaux réseau électrification	95 000.00 €
2188 Divers installations	14 000.00 €
2181 Installation Générale	3 000.00 €
2183 Matériel informatique	7 000.00 €
TOTAL	135 000.00 €

Il est précisé que ces dépenses si elles sont engagées seront reprises lors du vote du budget 2023

2022/7.1/50 Décision modificative du budget communal

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE, suite au recrutement d'agents supplémentaires au services technique, administratif et animation, de procéder à des virements de crédits et de modifier le budget primitif 2022 de la façon suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
Chapitre	Article	Budget Primitif	Décision Modificative	Nouveau solde
012	6413 Personnel non titulaire	150 000 €	+ 20 000 €	170 000 €
012	6454 Assédic	6 500 €	+ 500 €	7 000 €
012	64731 ARE	19 000 €	+ 500 €	19 500 €
TOTAL			+ 21 000 €	
011	615231 Entretien voirie	644 000 €	- 21 000 €	623 000 €
TOTAL			- 21 000 €	

2022/8.1/51 Convention petits déjeuners écoles de Bagneaux / IEN

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

D'approuver la nouvelle participation de la ville au dispositif "petits déjeuners".

D'autoriser le maire à signer la convention-type relative à la mise en œuvre de ce dispositif

De donner mandat au maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de ce dispositif

2022/7.10/52 Convention Amazon Business

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

D'autoriser la signature d'une convention approuvant l'adhésion de la commune au site AMAZON BUSINESS et le règlement des commandes par prélèvement bancaire

REMERCIEMENTS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 19h30



Le Maire
[Signature]
C. JAME